

Genethique.org, 23 janvier 2020

LE PRÉFET DES PAYS DE LA LOIRE RAPPELÉ À L'ORDRE POUR AVOIR PARLÉ DE « RUPTURE ANTHROPOLOGIQUE MAJEURE » AU SUJET DE LA PMA POUR TOUTES
synthèse de presse bioéthique

23 janvier 2020 • Loi de bioéthique



Le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner « a convoqué mercredi matin le préfet des Pays de la Loire pour le rappeler à "ses obligations" après des propos critiques sur l'ouverture de la PMA à toutes les femmes ». Claude d'Harcourt avait parlé de « rupture anthropologique majeure » au sujet du projet de loi de bioéthique, lors de ses vœux « au monde économique et aux forces vives des Pays de la Loire », propos rapportés par *Médiacités*. Pour Christophe Castaner, ces propos constituent une « faute ». Le ministre « a demandé au préfet d'Harcourt de réagir dans la journée », voulant « lui rappeler ses obligations ». « Les avis divergents ne sont pas les bienvenus au sein de la fonction publique ».

Suite à cette convocation, le préfet « a reconnu, mercredi après-midi dans un communiqué de la préfecture, une expression "inadéquante" ». Pour le sénateur socialiste Jean-Pierre Sueur, « il a tout à fait le droit d'avoir sa conception, mais lorsqu'il exerce une mission officielle, il se doit de représenter le gouvernement. Il ne peut pas dire le contraire de ce que disent Nicole Belloubet ou Agnès Buzyn dans le même temps devant le Sénat ».